

**ÉDITORIAL**MICHEL  
LAUWERS

Neutralité du net et financement de la 5G

# Elargir la notion d'opérateur

**L**es grands opérateurs télécoms européens relancent le débat sur la neutralité d'internet. Dans un manifeste adressé à la Commission européenne, ils écrivent qu'ils retarderont leurs investissements dans le déploiement des réseaux de téléphonie mobile de type 5G si les régulateurs ne leur permettent pas de moduler le trafic futur sur le net. Ils voudraient être en mesure de proposer des accès et des services différenciés sur la 5G et de les commercialiser afin de pouvoir rentabiliser leurs investissements. Leur discours est dirigé à la fois contre les régulateurs nationaux européens, perçus comme trop favorables aux grands fournisseurs de contenu comme Google, Microsoft ou Netflix, et contre ces derniers, «coupables» à leurs yeux de ne pas contribuer financièrement aux nouvelles infrastructures. Ils souhaiteraient, en somme, que tout converge:

**Les opérateurs télécoms voudraient que tout converge: les flux, les services et les investissements.**

non seulement, les flux de données et les offres de services et contenu, mais aussi, les flux de financement. De l'autre côté de la barrière, les défenseurs de la neutralité arguent de la liberté d'expression, de celle d'informer et vantent l'égalité d'accès à toutes les communications. Les fournisseurs de contenu rappellent qu'ils créent de nouveaux usages et de nouveaux besoins qui alimentent la pompe aux abonnements télécoms: leur manière de contribuer au financement des réseaux. Ils suspectent aussi les opérateurs de jouer double jeu dès lors que ceux-ci contrôlent aussi des activités de fourniture de contenu: si on les laissait jouer avec des niveaux d'accès différents au net, ces opérateurs seraient en mesure de privilégier leur offre de contenu.

Difficile de faire la part des choses entre des positions aussi tranchées. La Commission européenne aura bien du plaisir, elle qui doit dévoiler son plan d'action pour la 5G dans deux mois. L'argument de la convergence parallèle des services et des investissements ne manque néanmoins pas de pertinence. L'idéal serait de faire contribuer les géants du contenu, mais sur quelles bases? Ne faudrait-il pas commencer par définir qui, parmi ces «OTT» («over the top»), est assimilable à un opérateur? On pourrait alors astreindre ceux-là aux mêmes obligations.